



SAINT-PROUANT

**Réunion du Conseil Municipal
Le Lundi 21 Septembre 2020
à 20h30
à la Salle du Petit Lundi**

Ordre du jour :

- Décision modificative n°1 – Budget communal
- Projets de mandat

Questions diverses :

**Le Maire.
Y.Soulard**

En effet, en vertu des circonstances exceptionnelles actuelles et des risques sanitaires, le conseil municipal devra se réunir dans une salle permettant le respect des consignes sanitaires ministérielles. Dans ce cadre et comme le permet l'article L2121-7 du CGCT, le conseil municipal se déroulera Salle du Petit Lundi, 2 Impasse du Petit Lundi.

Mairie de Saint-Prouant
1, Place de la Mairie
85110 – SAINT-PROUANT

Tél : 02.51.66.40.60
@ : mairie@saintprouant.fr
www.saintprouant.fr